



**L'ALLIANCE**  
public.artistes

**8 septembre 2005**

## **Communiqué de presse**

### **L'Alliance Public-Artistes demande un débat parlementaire sur le peer-to-peer**

---

L'Alliance Public-Artistes tient à saluer la proposition de loi du 13 juillet 2005 destinée à légaliser les échanges de contenus culturels sur Internet par le grand public.

Depuis plusieurs années, les membres de cette Alliance appellent de leurs vœux un débat constructif et respectueux des intérêts du public et des artistes.

L'Alliance Public-Artistes continue à travailler sur tous les aspects relatifs à ce sujet de société, dans le respect des objectifs suivants :

- les libertés individuelles,
  - l'accès à la diversité des œuvres,
  - la juste rémunération des artistes.
- 

#### **Membres de l'Alliance « Public-Artistes » :**

Associations de consommateurs et d'internautes (Audionautes, CLCV, Ligue de l'enseignement, UFC Que-Choisir, UNAF) ;  
Sociétés de gestion collective des droits d'artistes (ADAMI, SPEDIDAM, SAIF) ;  
Syndicats d'artistes (Fédération nationale SAMUP, SAMUP, SNAP CGT, SNEA-UNSA, SNM FO) ;  
Associations de photographes (UPC) et de musiciens spécialisés (UMJ, QWARTZ).

#### **Contacts Bureau de l'Alliance :**

ADAMI : Catherine Boissière – P : 06 82 65 83 20 – cboissiere@adami.fr  
SPEDIDAM : Lionel Thoumyre – T : 01 44 18 58 54 – lionel.thoumyre@spedidam.fr  
SAIF : Olivier Brillanceau – T : 44 61 07 82 – obrillanceau@saif.fr  
CLCV : Frédéric Pfrunder – T : 01 56 54 32 23 – pfrunder@clcv.org  
UFC-QUE CHOISIR : Marie-Christine Brument – T : 01 44 93 19 84 – mcbrument@quechoisir.org  
UNAF : Jean-Pierre Quignaux – T : 01 49 95 36 35 – jquignaux@unaf.fr

## Les artistes :



Artistes-Interprètes  
Votre talent a des droits



Président Fondateur  
Gustave CHARPENTIER  
Président d'honneur  
Pierre BOULEZ



## Le public :

